



Recevez la feuille verte en vous inscrivant à la newsletter sur le site www.argences.com



Horaires Mairie
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Au 1^{er} janvier 2017, la commune d'Argences compte 3691 habitants (source INSEE).

IMPORTANT : A compter du 15/01/17, tous les mineurs qui voyagent sans représentant légal **doivent disposer d'une** autorisation de sortie de territoire. Vous pouvez effectuer cette démarche en téléchargeant le formulaire CERFA sur le site www.services-public.fr. Pensez-y, les voyages scolaires approchent!



Forum de l'emploi mardi 7 mars de 9h à 12h30 au Forum d'Argences.

Organisé par la CDC Valès dunes en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale et l'ISPN. Ouvert à tous. Gratuit. Infos au 0231236808- emploi@valesdunes.fr

Espace Public Numérique : reprise des cours à la bibliothèque d'Argences le 7 février. Dès maintenant, inscription possible pour la session de septembre 2017 au 02.31.80.78.28.

Médiévales : date à retenir! La 6^{ème} édition de la fête médiévale «Guillaume en Valès dunes» aura lieu samedi 9 et dimanche 10 septembre 2017 dans le bourg d'Argences. Renseignements auprès de l'Office de tourisme au 02.31.85.38.82 ou contact@otvalesdunes.net.

L'école Sainte Marie, située rue de Derrière les Portes, organise une «portes ouvertes» samedi 4 février de 10h à 13h. Infos : 0231236058 ou secretariat.stm-sjb@orange.fr

Prévention : La Police municipale en partenariat avec la gendarmerie de Moulton est intervenue au collège J. Castel d'Argences pour sensibiliser tous les élèves de 5^{ème} sur le harcèlement en milieu scolaire.

Vœux du Maire

Vous trouverez ci-joint le discours prononcé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux qui a eu lieu samedi 14 janvier 2017 au Forum.



Nouveauté : la Boîte numérique, connectez-vous ! Dès à présent, la bibliothèque municipale d'Argences, en partenariat avec le Conseil départemental du Calvados, vous propose un nouveau service «La Boîte numérique». Le principe est simple : de n'importe où, à n'importe quel moment, sur n'importe quel support et gratuitement, vous pouvez accéder au contenu de la Boîte numérique. Au programme : films, séries, formation au code de la route, apprentissage de langues étrangères, revues, magazines, livres, BD, presse,

musique etc.

Seule condition : vous devez être inscrit à la bibliothèque municipale d'Argences. Ensuite, connectez-vous sans attendre à l'adresse suivante www.laboitenumerique.bibliondemand.com. Créez vous un compte, attendez que la bibliothèque valide votre inscription et le tour est joué ! La Boîte numérique est accessible sur tous les supports numériques : PC, tablettes ou smartphones 24h/24h. Plus d'informations au 02.31.26.20.45 ou par mail à l'adressebibliotheque@argences.com.

Travaux : Les travaux de réfection de la salle de restauration sont terminés. Celle-ci a été divisée en deux : d'un côté, une salle de réunion de 30m² qui pourra être réservée par les associations pour diverses réunions. De l'autre côté, une grande salle mise à disposition de l'association Familles Rurales.

Vacances : Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 13 au vendredi 24 février sur le thème «Sport et cuisine» : découverte des activités escrime et judo, sortie au centre aquatique... Infos au 06.73.33.90.26 ou alsh14370argences@gmail.com.

Bon à savoir : « Le P'tit tabac » situé dans le cœur de bourg vous propose la vente de journaux et magazines, les tickets de Bus Verts, les piles de montre ...



La passerelle en Valès dunes L'Épicerie sociale est ouverte à tous ceux qui ne peuvent avoir accès à une alimentation saine et équilibrée suite à de grosses difficultés financières (chômage, minima sociaux, accidents de la vie, travail à temps partiel, très petite retraite). L'épicerie peut vous permettre de dépasser cet obstacle en vous proposant l'alimentation «sèche», fraîche ou surgelée à 10% du prix marchand habituel (prix payé réellement). Permanence: mardi 17h-19h30 et vendredi 11h15-13h15 (apporter ses justificatifs de ressources et dépenses pour l'étude de dossier). Infos au 02.31.73.56.64.

La rubrique verte vous donne des conseils ! Les plantes frileuses Depuis quelques semaines, nous avons un hiver assez froid. Ne laissez pas vos plantes frileuses sur le balcon ou au jardin sans protection. Ne les rentrez pas non plus dans la maison au risque de leur faire subir un choc thermique. Commencez par nettoyer chacune des plantes : enlevez toutes les parties sèches, les feuilles abîmées, les fleurs fanées ou encore en bouton. Nettoyez la surface de substrat des débris végétaux. Assurez-vous que les feuilles soient saines : le dessus comme le dessous. Rassemblez les pots contre un mur, à l'abri des vents. Placez ensuite une protection devant les pots : une brande de bruyère, un voile d'hivernage qui fera surtout office de brise-vents. Emmaillotez les plus fragiles. Le but est de les protéger des vents froids et ainsi limiter les effets du froid. Si vous avez la chance d'avoir une serre, cela reste quand même l'idéal.



Argences Manifestations



Jeudi 2 février

Atelier astuces et conseils
sur le thème « *jeu quiz Echo* »
de 14h à 16h à la mairie d'Argences.
Gratuit - Sur inscription au 02.31.23.03.13



Samedi 4 février

Le Football club d'Argences
organise une soirée paëlla
au Forum. Infos : 06.78.10.74.70



Mardi 7 février

Spectacle de l'Aposa à 20h30 au Forum.
Danse contemporaine et humour
"Les déclinaisons de la Navarre".

*Les 2 danseurs nous proposent leurs interprétations
dansées, drôles, loufoques d'un dialogue amoureux entre
Henri de Navarre et Marguerite de Valois.
A partir de 10 ans. Durée : 55 minutes.
Réservation 02.31.23.60.01 ou aposaspectacle@orange.fr*

Assemblée générale de l'association

« 1450^{ème} section des **Médaillés**



Militaires de Moul,
Argences et ses environs »

arrière-scène du Forum (entre 10h et 12h)



Dimanche 5 février

Le club de twirling organise un
championnat départemental
individuel FSCF dans le nouveau
gymnase (9h-17h30)- Ouvert à tous



Vendredi 10 février

Assemblée générale de l'Amicale
des donneurs de sang à la cafétéria du
Forum à 18h - Tél.: 02.31.23.68.47



Lundi 13 février

Assemblée générale des Amis du
Moulin de la Porte à 20h au moulin.
<http://moulinde la porte-argences.fr>



Samedi 11 février

L'heure du conte sur le thème de la neige pour
les tout-petits à la bibliothèque à 10h30.
Sur réservation au 02.31.26.20.45
(nombre de places limité)

Samedi 18 février

Loto du club de pétanque au Forum.
Ouverture des portes 18h30.
Inscriptions au 09.67.79.03.22
ou 02.31.85.23.99.



Soirée du Val ès dunes Handball au
Forum. Infos : valesduneshb@gmail.com



Animations du Club Magic Normand à l'arrière-scène du

Février



Forum. Infos: club.magic.normand@gmail.com
Vend 3 et 17 fév à 20h : soirée amicale - Gratuit

Dim 5 fév à 11h : tournoi Moderne, 7€

Dim 19 fév à 11h : tournoi Legacy , 7€

Discours prononcé par le Maire, Dominique DELIVET lors de la cérémonie des vœux

le samedi 14 janvier 2017 à 19h au Forum d'Argences

Madame la Députée, Laurence DUMONT, Madame la Conseillère Régionale, Nathalie PORTE, Madame la Conseillère départementale, Coralie ARRUEGO, Monsieur le Président de la Communauté de communes Val ès dunes, Xavier PICHON, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les élus des communes voisines, Madame la Lieutenant de la brigade de gendarmerie de Moulton, Monsieur le Chef du Centre de secours d'Argences, Mes chers collègues du Conseil municipal, Monsieur le curé de la paroisse Saint Martin des Marais, Chers membres du Conseil municipal des jeunes, Mesdames et Messieurs les présidents d'association, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, Argençaises, Argençais, Chers amis,

L'an dernier, jour pour jour, nous débutions cette cérémonie des vœux par un hommage aux victimes du Bataclan et des terrasses parisiennes du 13 novembre 2015. J'aurais préféré commencer différemment mais en 2016, le terrorisme a encore frappé durement notre pays le 14 juillet à Nice, avec la mort de 86 personnes et plus de 400 blessés. Mais le terrorisme c'est aussi Saint Etienne du Rouvray avec le meurtre sauvage du père Jacques Hamel et Magnanville où un couple de policiers est assassiné froidement devant les yeux de leur fils de 3 ans. Dernièrement, c'est la capitale allemande, Berlin, qui a été touchée lors d'un marché de Noël avec 12 victimes. La Turquie est aussi impactée par ces violences... La liste déjà trop longue, de ces atrocités, s'accroît dramatiquement.

Face à ces actes et à cette menace terroriste, la France reste toujours debout et nous, les élus locaux, devons être en première ligne pour porter chaque jour, haut et fort, les valeurs qui fondent notre République : la laïcité, la tolérance et le vivre-ensemble. Oui nous avons le souci permanent des risques potentiels que nous encourrons mais cette peur ne doit pas nous rendre aveugle et nous amener à nous tourner vers des idéologies de haine et de rejet de l'autre.

Face à cette folie meurtrière, le premier vœu que je pourrais avoir pour 2017 serait que notre pays retrouve paix et sérénité. Mais soyons réaliste et pragmatique, il est fort probable que cette guerre d'un genre nouveau, soit appelée à durer.

Ces dernières années ont été le théâtre de changements, notamment sur le plan local, et en particulier pour notre territoire. Le 1^{er} janvier 2017 a été l'aboutissement de certains d'entre eux.

La loi NOTRe d'août 2015 a contraint les communautés des communes, pour exister, à franchir la barre fatidique des 15 000 habitants. La CDC Val ès dunes, n'était pas concernée par cette évolution législative puisque sa population dépassait le niveau imposé. Néanmoins, la communauté de communes « Entre bois et marais », contiguë à Val ès dunes, était sous ce seuil fatidique. Monsieur le Préfet a donc pris un arrêté rassemblant nos deux périmètres. Toutefois, certaines communes de « Bois et marais » ont fait le choix de ne pas fusionner avec nous ou, tout simplement, n'ont pas pu administrativement nous rejoindre. Il reste toutefois que la majorité des communes composant « Bois et marais », plus Condé/Ifs, ont choisi de venir étoffer, depuis le 1^{er} janvier, les rangs de la nouvelle CDC Val ès dunes dont le siège demeure à Argences.

23 communes historiques (quelques évolutions sont apparues aussi dans ce domaine depuis le 1^{er} janvier), soit plus de 17 000 habitants, composent dorénavant notre intercommunalité. J'en profite pour saluer Xavier PICHON, brillamment élu président le 9 janvier. C'est une nouvelle étape que franchit notre communauté de communes, un nouveau challenge qui se présente à elle, et je suis sûr que tu sauras, Monsieur le Président, guider les pas de cette assemblée vers un brillant avenir où, chacune des communes, petite comme plus grande, aura sa place et sera fière d'appartenir à « Val ès dunes ».

Je parlais à l'instant, des communes historiques de la Communauté de communes « Val ès dunes » car je souhaite également saluer la création au 1^{er} janvier de 2 communes nouvelles au sein de la CDC : la commune nouvelle de Moulton-Chicheboville et la commune nouvelle de Valambray composée d'Airan, Billy, Conteville, Fierville-Bray et Poussy-la-

Campagne, qui ont choisi de partager un même destin.

Notre intercommunalité s'agrandit et ce changement entraîne pour elle, de nouveaux besoins notamment en termes de locaux. C'est pourquoi, la ville d'Argences, propriétaire du bâtiment, louera désormais à la CDC la salle occupée jusqu'à maintenant par l'association Familles Rurales. Cette dernière ne déménagera pas très loin puisqu'elle occupera désormais, pour ses activités associatives, une grande partie de la salle de restauration.

Quelques mots sur **le développement urbain d'Argences**.

Nous sommes officiellement par de savants recoupements et calculs de l'institut INSEE : **3 691 Argençais au 1^{er} janvier 2017**.

Le nouveau quartier « **L'Orée d'Argences** » accueille depuis 3 ans maintenant de nouveaux habitants. Ce lotissement est composé de 4 tranches dont la dernière est en cours de réalisation. Sur les 84 lots qui étaient à bâtir, 16 restent encore disponibles. Ce lotissement devrait être entièrement achevé dans le courant de l'année 2018.

Par ailleurs, ce quartier accueillera 66 logements réalisés par un bailleur social. Les 36 premiers, 32 appartements de type T2 et T3 et 4 maisons de type T4, ont été livrés à leurs occupants en octobre dernier et ont été inaugurés le 7 janvier par le Président du Conseil départemental et Président de Calvados Habitat, Jean-Léonce Dupont. **La ville d'Argences est, sur ce projet, la première commune normande à voir émerger sur son territoire des logements de type BEPOS, Bâtiments à énergie positive. Ces logements produisent en effet plus d'énergie qu'ils n'en consomment grâce, notamment, à une haute qualité environnementale des matériaux utilisés, à une orientation des logements au sud et à l'implantation de panneaux photovoltaïques fixés à plat sur le toit de chacun des immeubles.**

Concernant la trentaine de logements restant, ils seront principalement orientés vers des T3 et T4. Le début de leur construction est prévue au cours de cette année pour une livraison souhaitée en 2018.

Pourquoi toutes ces constructions ? Elles répondent à un besoin en logement dans la périphérie de Caen et à une véritable envie de vouloir venir s'installer sur notre territoire. Pour faire face à cet accroissement et à toutes ces demandes, nous travaillons actuellement à la modification du Plan Local d'Urbanisme. Cette modification sera soumise au vote du Conseil municipal le 19 janvier prochain. Ce projet de modification comporte principalement l'ouverture à l'Ouest de la commune d'une zone 2AU, d'environ 15 hectares, en zone 1AU. En d'autres termes, ce changement permettra d'urbaniser la partie située en face du lotissement L'Orée d'Argences, route de Vimont, en continuité avec le lotissement Décauville. Cette modification n'est que l'aboutissement d'une réflexion déjà initiée et votée lors de l'élaboration du PLU en 2008.

Le pôle de Moulton - Argences est considéré comme un pôle principal par Caen Normandie Métropole en raison de son importance démographique, de ses activités économiques, de son niveau d'équipement et de services et de la facilité potentielle des liaisons en transports collectifs. Cet accroissement démographique, pas seulement évidemment à Argences, **mais à l'Est de l'agglomération caennaise, pose la question des transports et a fortiori, celui de la circulation routière.**

Si la liaison Argences-Caen se fait en 12 min en train, avec une bonne desserte à partir de la gare de Moulton, bon nombre de concitoyens utilisent leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail. Beaucoup de nos habitants effectuent le difficile chemin, semé d'embouteillages, entre Argences et Caen.

Nous espérons tous, et je pense pouvoir parler au nom de mes collègues élus aujourd'hui, que le contournement Bellengreville-Vimont, porté par le Conseil départemental du Calvados, pourra rapidement apporter une bouffée d'air, et de temps, à nos concitoyens. C'est un projet indispensable à l'évolution de notre territoire. Confiance est faite au Conseil départemental pour ne plus perdre de temps !

L'année 2016 a été une année difficile sur le plan financier. La baisse des dotations, mais nous ne reviendrons pas sur le sujet longuement développé l'an dernier, n'améliore pas cette situation avec une baisse de 40 000 € que nous avons eue en 2016 ajoutée à celle de 50 000 € en 2015. Nous sommes encore dans l'inconnu pour 2017 même si elle s'annonce moins importante.

Malgré ces propos, la volonté municipale de ne pas augmenter les impôts locaux est fermement maintenue. La pression fiscale sur les ménages est suffisamment forte pour que la commune ne vienne pas en rajouter.

Cette année a surtout été l'aboutissement d'un beau projet : celui de la réalisation du second gymnase.

Il a ouvert ses portes le 1^{er} décembre dernier pour le plus grand bonheur du collège et des associations sportives qui l'attendaient avec impatience. Avant la construction du gymnase, l'allée Valès dunes, d'une longueur de 350 m, a été créée pour relier la route départementale 37 (rue Joffre) aux établissements scolaires, desservant par là même le second gymnase. Cette nouvelle voie, très largement fréquentée, sécurisée pour les piétons comme pour les 2 roues, montre bien sa réelle nécessité. Les travaux du gymnase ont débuté au 2^{ème} trimestre 2015 et se sont achevés au mois de novembre pour un budget TTC de 3,2 millions d'€. Le Conseil départemental du Calvados a participé à ce projet à hauteur de plus d'un million d'euros soit un tiers de la dépense. Ce gymnase est doté d'une surface de plus de 2 000 m² pouvant accueillir plus de 300 visiteurs en tribune. Il permet principalement la pratique des sports collectifs mais n'interdira pas, une utilisation vers d'autres sports tels que le badminton ou le tennis. Il est également équipé d'un dojo et d'un mur d'escalade.

Concernant le cadre de vie, la réfection du chemin des Vignes a été entreprise par la CDC. La commune, quant à elle, a réalisé la construction du mur de soutènement du cours d'eau et du fossé.

Cette année, notre sollicitation s'est portée vers la rue du Marais, entre le carrefour desservant le lotissement des Acacias et la voie verte. L'aménagement du trottoir sera effectué au cours de cette opération.

Un programme de sécurisation du Fresne est actuellement engagé avec notamment le changement ou la réfection de certains panneaux signalétiques. Je reçois de nombreuses doléances d'habitants de ce quartier concernant la vitesse excessive des véhicules qui empruntent cette route. Dans quelques semaines, je recevrai en réunion publique ses habitants pour leur exposer ce que la commune a déjà entrepris comme démarches pour renforcer leur sécurité et celles des piétons, et nous évoquerons ensemble, les pistes d'amélioration envisagées.

L'entretien et la réfection de notre patrimoine est aussi au cœur de nos priorités. Cette année, les meules du Moulin de la Porte ont été remplacées. Ce sont elles, lors de la Journée des moulins, en juin, et lors des journées du patrimoine, en septembre, qui permettent la fabrication de la farine bio produite à Argences. Grâce à une subvention parlementaire octroyée par Laurence Dumont, notre députée, nous allons pouvoir engager cette année la réfection des façades du moulin donnant justement sur la rue du Moulin.

Toujours dans le cadre de la mise en valeur de notre patrimoine, 4 nouveaux pupitres présentant l'histoire de la commune ont été mis en place : à la Tuilerie du Fresne, sur les bords de la Muance, rue du Marais et rue de la Gare. Je remercie Christian Lechevalier, toutes les mémoires de la commune et la commission communication pour les recherches historiques et la rédaction de ces différentes rubriques.

Nous parlions des transports il y a quelques instants. Le 14 juin dernier, la première borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides a été inaugurée place de la République. Grâce au SDEC, le Calvados est en pointe pour la qualité du maillage des bornes de recharge sur des territoires urbains comme ruraux !

Le troisième sujet : **c'est celui de** la jeunesse et de la culture, bien souvent élagué dans les périodes budgétaires difficiles. Culturellement, notre bibliothèque continue à drainer toujours plus de lecteurs. Je salue le travail de nos bibliothécaires qui mènent de multiples actions de médiation culturelle particulièrement à destination de nos aînés et de nos jeunes par l'accueil mensuel de classes de l'école Paul Derrien et de l'école Sainte-Marie et aussi par les animations opérées à l'école Sonia Delaunay.

Par ailleurs, le budget 2016 alloué à notre politique culturelle a permis la poursuite de la programmation d'une saison culturelle à destination du jeune public. Très prochainement, la bibliothèque proposera à ses inscrits un nouveau service, porté par le Conseil départemental, la boîte numérique, qui leur permettra l'accès gratuit à de très nombreux contenus : livres, magazines, musique ou encore visionnage de films et de séries.

Concernant nos jeunes et nos écoles, des travaux importants ont été menés pour améliorer le confort des enfants à l'école Paul Derrien avec la dernière phase de réfection des baies vitrées de l'établissement pour un budget de près de 80 000 €. cette année, dès lors que Monsieur le Préfet aura validé notre projet, des travaux de sécurisation de l'école primaire seront engagés. La phase d'évaluation du projet éducatif territorial de la commune lié à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a débuté. Cette évaluation débouchera sur la réécriture d'un nouveau projet pour la période 2017-2020.

Le quatrième volet que je souhaiterais aborder ce soir concerne **l'animation** de notre ville où tous les acteurs communaux, comme intercommunaux et extérieurs à notre ville sont chaleureusement remerciés.

2017 sera l'année de la 6^{ème} édition des Médiévales, dont le succès n'est plus à démontrer. Le week-end des 9 et 10 septembre, le territoire du Val ès dunes pourra se parer des couleurs or et rouge de Guillaume qui font son histoire et son patrimoine. Merci à la CDC Val ès dunes et à l'Office de tourisme pour cette belle initiative. C'est un travail considérable de préparation et de mise en place qui nécessite énormément de travail et d'implication. Tous mes vœux de réussite à Madame Pitrou, présidente de l'Office de tourisme, et à toute son équipe pour cette belle aventure que sont les Médiévales.

2017 sera aussi l'année de la célébration des 30 ans du jumelage entre Argences et Hettstadt. Commune de Basse-Franconie en Bavière, Hettstadt est jumelée avec Argences depuis 1987. A l'heure du retour du nationalisme dans certains Etats européens et de la remise en cause par certaines et certains du projet et du rêve européens, ce lien, né grâce aux échanges et aux jumelages, demeure une force. Je remercie l'ensemble des bénévoles du Comité de jumelage qui depuis 30 ans font vivre ce rapprochement entre nos deux communes. Tous les ans, une délégation de jeunes du collège d'Argences se rend à Hettstadt et des jeunes allemands viennent jusqu'en Normandie.

Enfin le Comité de jumelage c'est l'accueil sur notre territoire chaque année d'un jeune étudiant du Service Volontaire Européen autour d'un projet d'études. Cette année, c'est Emma SCHNEIDER, étudiante allemande qui est accueillie par le Comité. Emma transmet sa culture allemande et européenne aux élèves des écoles de Cagny, Moulton et Argences et intervient dans plusieurs bibliothèques notamment à Argences où elle fait profiter aux plus jeunes de ses talents de musicienne.

J'aimerais évoquer la question de la **précarité et de l'exclusion**. Notre commune n'y échappe malheureusement pas. Je tiens à remercier ce soir celles et ceux qui ont su et savent tendre la main. Cette année a vu la création de l'association Passerelle en Val ès dunes où plus de trente bénévoles sont engagés dans ce projet. Cette association accueille une centaine de foyers, dont plus d'1/3 de personnes seules avec enfants, lors des permanences d'ouverture de cette

épicerie sociale. Passerelle c'est aussi et surtout, créer ou recréer un lien social, rebondir, avoir un nouveau projet de vie. Je n'oublie pas les autres acteurs, tel le Secours catholique, investi depuis de très nombreuses années sur notre territoire et dont les plus démunis savent qu'ils auront toujours une oreille attentive pour les écouter ou encore l'ADMR, dont l'action menée auprès de nos concitoyens leur apporte un peu de confort et de dignité.

Le Conseil départemental du Calvados, en particulier les agents de la circonscription d'action sociale de Caen-Est, est aussi un partenaire important, en matière de service social. Je tiens à les remercier pour l'aide et le soutien qu'ils accordent aux plus démunis.

Je voudrais également remercier les membres de notre CCAS, régulièrement sollicités. Martine BUTEUX, notre collègue, Maire-Adjointe chargée du Logement et de la Solidarité qui reçoit nos administrés lors ces permanences, 2 fois par semaine. Elle y rencontre notamment bon nombre de demandeurs de logement mais aussi des personnes en détresse et en grande souffrance morale. Merci pour le réconfort et l'aide qui leur sont apportés.

**Je termine simplement en vous adressant tous mes vœux de bonne santé, de sérénité,
de joie et d'amour pour cette nouvelle année.**

Mes vœux à tous mes collègues du Conseil municipal qui me soutiennent dans l'application des décisions que nous prenons, mes vœux également à leurs conjoints qui subissent la dure loi de l'absence, mes vœux au personnel qui met en musique notre politique, mes vœux aux présidents d'association qui créent un lien si précieux entre les habitants, mes vœux aux dirigeants d'entreprises, aux commerçants qui vivent des moments difficiles compte tenu des bouleversements que notre société leur impose, mes vœux aux artisans, et aux professions libérales, mes vœux aux enseignants et professeurs des écoles qui guident chaque jour nos enfants vers leur vie d'adulte, mes vœux aux sapeurs-pompiers sur qui nous pouvons toujours compter, aux policiers municipaux et aux Gendarmes qui assurent quotidiennement la sécurité de nos concitoyens.

Meilleurs vœux enfin à toutes les Argençaises et à tous les Argençais.

Merci de votre attention.

Dominique DELIVET

